

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2021

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Air France - KLM s'est réunie le 26 mai 2021 à huis clos au 45 rue de Paris, Tremblay-en-France, hors la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, prorogée et modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020, le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n°2021- 255 du 9 mars 2021.

En effet, à la date de convocation de l'Assemblée générale d'Air France - KLM, plusieurs mesures administratives limitaient ou interdisaient les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires et faisaient obstacle à la présence physique des actionnaires à cette Assemblée, compte-tenu du nombre de personnes habituellement présentes.

L'Assemblée générale mixte a été diffusée en direct et la vidéo est disponible en intégralité et en différé sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de la Société www.airfranceklm.com (rubrique Finance/Actionnaires/Assemblée générale).

Elle s'est tenue avec un quorum de 61,753% des actionnaires représentés. Toutes les résolutions soumises à son vote ont été approuvées.

Déroulement de l'Assemblée générale

Constitution du Bureau et introduction

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué de :

- Madame Anne-Marie Couderc, Présidente de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : M. Emmanuel Bossière représentant l'Agence des participations de l'État et Mme Yan Li représentant China Eastern Airlines, deux actionnaires parmi ceux disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction ;
- Madame Anne-Sophie Le Lay, Secrétaire de l'Assemblée.

La Secrétaire de l'Assemblée a confirmé l'accomplissement des formalités légales et a constaté que le quorum s'est élevé à 61,753% des actions ayant le droit de vote et, en conséquence, que l'Assemblée générale des actionnaires pouvait valablement se tenir. Elle a rappelé que les réponses aux questions écrites des actionnaires sont disponibles sur le site Internet de la Société et que la boîte de dialogue mis en place par la Société est accessible jusqu'à l'issue de la séance de l'Assemblée générale.

Dans son introduction, la Présidente a rappelé la mobilisation des hommes et des femmes qui font vivre le Groupe Air France - KLM et ses compagnies aériennes, ainsi que l'engagement personnel et total des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de Direction Générale.

Présentation des résolutions

La Secrétaire de l'Assemblée a rappelé les résolutions, dont le détail figure dans la brochure de convocation disponible sur le site Internet de la Société.

Résultats financiers

Monsieur Frédéric Gagey, Directeur général adjoint Economie et Finances du Groupe Air France – KLM, a rappelé les résultats financiers et commerciaux de 2020, l'ampleur de la pandémie de la Covid-19 sur ces résultats et la forte implication des États français et néerlandais pour soutenir le Groupe. Les résultats des premières opérations financières de recapitalisation ainsi que les perspectives pour 2021 ont été présentées.

Stratégie

Monsieur Benjamin Smith, Directeur général du Groupe Air France – KLM, a présenté les différents défis relevés par le Groupe durant l'exercice 2020, l'accélération du plan de transformation entamé en 2018 dont notamment la modernisation et la rationalisation de la flotte des compagnies aérienne du Groupe. Enfin il a rappelé les ambitions et l'engagement du Groupe pour réduire son empreinte environnementale et atteindre les objectifs de Développement Durable des Nations-Unies.

Gouvernance et rémunérations

Madame Anne-marie Couderc, Présidente du Comité de nomination et gouvernance, a présenté les principaux travaux du Conseil d'administration et de ses comités en 2020 et l'évolution de la composition du Conseil d'administration, avec notamment :

- Le renouvellement de trois administratrices indépendantes : Mmes Leni Boeren, Isabelle Bouillot et Anne-Marie Idrac ;
- Le renouvellement de deux administrateurs : Delta Airlines dont le représentant permanent est depuis le 16 février 2021, M. Alain Bellemare et James Wang nommé sur proposition de China Eastern Airlines ; et
- La nomination d'une nouvelle administratrice indépendante, Mme Gwenaëlle Avice-Huet en remplacement de Mme Maryse Aulagnon.

Par ailleurs M. Mathi Bouts et M. Karim belabbas ont été respectivement renouvelé dans leurs fonctions d'administrateurs représentant les salariés par le Comité de Groupe Européen et le Comité de Groupe Français. Ces renouvellements ne nécessitaient pas l'approbation de l'Assemblée générale.

Les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale du 26 mai 2020, ainsi que les politiques de rémunération pour l'exercice 2021, ont été présentés par Mme Isabelle Bouillot, Présidente du Comité de rémunération.

Sécurité des vols et sécurité sanitaire

L'engagement du Groupe et les moyens mis en place afin d'assurer une sécurité des vols et une sécurité sanitaire optimale ont été rappelés dans une présentation vidéo.

Rapports des commissaires aux comptes

Par le biais d'une vidéo, Mme Valérie Besson a présenté, au nom du collège des commissaires aux comptes, les rapports des commissaires aux comptes.

Débat avec les actionnaires

Afin de favoriser la participation à ce moment privilégié d'échange entre les actionnaires et les dirigeants de la Société, les actionnaires ont eu la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites », de poser leurs questions depuis la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet à compter du 24 mai 2021, par écrit y compris pendant l'Assemblée générale.

Mesdames Anne-Sophie Le Lay et Anne Rigail ainsi que Messieurs Pieter Elbers, Frédéric Gagey et Benjamin Smith, ont répondu en séance à certaines des questions reçues des actionnaires.

Présentation du résultat des votes

Conformément au cadre réglementaire exceptionnel des assemblées générales à huis clos, les actionnaires ont voté à distance ou ont donné pouvoir à la Présidente ou à un tiers. Les votes ont ainsi été arrêtés la veille de l'Assemblée, soit le mardi 25 mai 2021 à 15 heures.

7 533 actionnaires ont voté à distance ou donné pouvoir au Président ou à un tiers, représentant 396 102 573 actions et 560 871 635 droits de vote, représentant un quorum de 61,753%.

A l'issue de cette Assemblée générale mixte, l'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. L'Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

Nominations/renouvellements :

- Mmes Anne-Marie Idrac, Leni Boeren et Isabelle Bouillot ont été renouvelées en qualité d'administratrices indépendantes pour une durée de quatre ans ;
- Delta Air Lines Inc., dont le représentant permanent au Conseil d'administration est M. Alain Bellemare depuis le 16 février 2021, a été renouvelé en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans ;
- M. Jian Wang a été renouvelé en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans, sur proposition de China Eastern Airlines Co. Ltd. ;
- Mme Gwenaëlle Avice-Huet a été nommée en qualité d'administratrice indépendante pour une durée de quatre ans.

Approbation des conventions et engagements réglementés relatifs à :

- la conclusion d'un contrat de prêt garanti par l'État français et l'octroi par l'État français d'un prêt d'actionnaire ;
- la conclusion d'un accord-cadre entre Air France – KLM, KLM et l'État néerlandais ;
- l'ajustement des dispositions financières du partenariat conclu avec Delta Air Lines Inc. et Virgin Atlantic Airways Ltd. ; et
- l'ajustement des dispositions financières du partenariat conclu avec China Eastern Airlines Co. Ltd.

Rémunération :

- Approbation des informations sur la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par l'article L.22-10-9 I du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre de cet exercice à la Présidente du Conseil d'administration et au Directeur général ;
- Approbation de la politique de rémunération 2021 de la Présidente du Conseil d'administration, des administrateurs, et du Directeur général.

Autorisations/délégations financières :

- L'ensemble des délégations financières ont été adoptées. Ces dernières permettent au Groupe de disposer de la flexibilité et de la souplesse nécessaires dans la mise en œuvre de mesures additionnelles de renforcement des fonds propres, essentielles à la continuité des opérations du Groupe dans le contexte de crise sanitaire actuelle. Le détail de ces délégations figure en pages 29 et suivantes de la [brochure de convocation](#).

Modification statutaire :

- Modification de l'article 26 des statuts portant à 72 ans la limite d'âge de la Présidence du Conseil d'administration en cas de dissociation des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction générale.

Le résultat détaillé des votes ainsi que l'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société (<https://www.airfranceklm.com/fr/finance/actionnaires/assemblee-generale>).